

Vos délégués SNALC

Nathalie CULLEL - Julie BAKOUCH-SIMONETTI

Frédéric LOSA - Yazide RACHID

8 février 2019



Compte rendu – CTSD snd degré

DSDEN DES P.O. 14H-16H30

Ce vendredi 8 février s'est tenu le CTSD traitant de la carte scolaire des collèges de notre département. L'analyse générale est très simple : les conditions d'exercice des professeurs se dégradent. Nous aurions aimé vous donner de bonnes nouvelles mais la plupart des collèges voient leur dotation diminuer, et cela ne va pas aller en s'arrangeant. Il faut croire que cela fonctionne comme les impôts, on doit toujours en payer plus ! Ce seront donc 10 postes en moins pour la rentrée 2019.

Après les règles d'usage, à savoir l'installation du CTSD, l'approbation du règlement intérieur et des procès-verbaux des CTSD de 2018...On s'est mis au travail !

Le SNALC a porté la voix de ses adhérents en défendant les valeurs qui sont les siennes. Nous n'avons pas eu de crainte à pointer du doigt les véritables problèmes qui rongent depuis des années les collèges du département. Force a été de constater que le discours tenu par le SNALC n'est pas du goût des autres organisations syndicales. Il est évident que si, par exemple, nous disons que les collèges de Perpignan se dépeuplent, au profit très souvent du « privé », il faudrait se poser enfin la question du pourquoi ? Le faible niveau scolaire, la violence, l'évitement des écoles du réseau, la mauvaise image des quartiers, etc

C'est ainsi que la situation de l'école de Pollestres a été évoquée. Selon l'administration, il y aurait une soixantaine d'élèves de l'école de Pollestres qui intégrera le collège Mme de Sévigné. Nous pouvons parier que les chiffres réels seront loin de cette prévision. Nous en reparlerons le moment venu. L'antenne du Cours Maintenant verra-t-elle le jour à Pollestres comme l'a promis son édile ?

Par ailleurs, c'était l'occasion de demander les chiffres qui concernent l'enseignement privé. Le constat fait par l'administration est alarmant puisqu'il manquerait 4 000 élèves dans le public... Et 3000 rien que pour Perpignan.

Prenons le cas du collège Albert Camus qui voit ses effectifs chuter pour n'avoir que 285 élèves à la rentrée 2019, ce qui le met, à 5 élèves près, au niveau du collège Jean Moulin d'Arles sur Tech... Mais que fait-on ?

Et pour les autres collèges, qui ne sont pas REP et qui ont plus de 800 élèves pour ne pas dire 900, la DGH/E diminue pour la plupart d'entre eux. Là encore, qui va devoir gérer des classes supplémentaires ? Corriger plus de copies ? Faire plus de km car combien d'entre vous sont en services partagés ? Et cette 2ème HSA obligatoire, quelle joie de pouvoir en bénéficier quand on sait qu'on en fait déjà 4 ou 5 pour combler les trous existants !

Les situations des SEGPA et de l'EREA ont également été abordées. Il a été rappelé qu'à l'EREA, la suppression l'an dernier de 6 postes de PE, remplacés par des AED, a engendré des difficultés. À ce sujet, le collègue de FO a indiqué qu'il y a déjà eu 9 conseils de discipline en un trimestre, ce qui ne s'est jamais produit avant !

Au final, les élèves auront des enseignants plus fatigués, moins motivés et certainement un emploi du temps qui va jongler entre temps de pause et temps de classe de plus en plus allongés. Le SNALC a donc dénoncé ces décisions qui vont pénaliser les élèves et leurs enseignants, c'est-à-dire les principaux acteurs du terrain. La prochaine étape aura lieu le jeudi 14 mars prochain, un CTSD où il sera question des ouvertures et des fermetures de postes dans le second degré.

Nous n'avons pas oublié de rappeler que nos salaires se dégradent chaque année davantage, comme montre l'étude du SNALC parue en février 2019 dans notre mensuel.

C'est pourquoi, dans ce contexte de saturation, le SNALC n'hésitera pas à réitérer, après consultation des ses adhérents, son mot d'ordre de grève du stylo rouge : grève les jours de correction d'examens.

